Question de CeM



nos communes

Cela arrive tous les jours... des véhicules, généralement des poids lourds, s'égarent sur des voiries étroites ou sinueuses, se trouvent face à un pont qu'ils ne peuvent franchir... Ils créent des situations dommageables pour tous : riverains, usagers de la route, gestionnaires de voirie...

Quels moyens d'action?

A ce jour, la marge de manœuvre est réduite, dans l'attente d'une cohérence des données concernant la hiérarchisation des voiries et les règlements complémentaires de circulation routière, entre les gestionnaires de voiries et les bases de données qui alimentent les systèmes de navigation.

Une signalisation routière pertinente

Une attention particulière doit toujours être apportée à la signalisation routière afin d'éviter tout risque de dysfonctionnement qui pourrait être le résultat d'un guidage inadapté à la réalité du terrain. Il s'agit ici de raisonner en termes de logique d'itinéraire, donc de continuité des liaisons, en intégrant des paramètres de tonnage, de gabarit...

Rappelons que la signalisation en place prime toujours sur les instructions du GPS! Des contrôles peuvent aussi s'avé-

Et un dialogue entre tous les acteurs

Dans l'attente d'une parfaite harmonisation des données routières, citoyens, conseillers en mobilité, employés des communes... peuvent contribuer à la mise à jour des GPS en transmettant toutes les informations utiles aux deux sociétés directement concernées.

Here Belgium (anciennement Navteg)

Tous publics via l'adresse : mapbelgium@here.com

Professionnels (entre autres les communes) via MapCreator : mapcreator.here.com

TomTom, via: www.tomtom.com/mapshare/tools/

Si vous rencontrez des difficultés pour encoder une situation précise sur ces sites,

contacter la Direction de la Planification de la Mobilité : francois.henesch@spw.wallonie.be

